MARIUS COULLET LE MAL AIMÉ

Robert ALEXANDRE

Maire de Fréjus pendant une dizaine d'années au début du XX^{e} siècle, Marius Coullet est relativement mal connu, pour ne pas dire mal aimé. Ce n'est que tardivement par exemple que son nom fut attribué à une rue de cette ville. Il paraissait donc nécessaire de mieux connaître le personnage et de cerner les raisons de cette désaffection.

L'homme

Né le 15 janvier 1875 à Saint Raphaël[1], Marius Coullet est le fils d'Alexandre Coullet, marchand en rouennerie, et de Marie Honorine Funel. Très rapidement après sa naissance, ses parents s'installent à Fréjus où ils ouvrent un bar dans le centre-ville.

Le 13 octobre 1894, à 19 ans, il s'engage dans l'armée pour 4 ans au centre de recrutement d'Antibes. Deux jours plus tard il est envoyé au corps comme deuxième classe dans le 11^{e} régiment de dragons à Tarascon. Il y restera jusqu'à la fin de son engagement tout en devenant brigadier en 1895 puis maréchal des logis en 1897. Il est rendu à la vie civile le 19 septembre 1898 et est placé dans la réserve avec le même grade. Pendant ses périodes d'exercice dans la réserve en 1909 et 1914, il est transféré dans le 15^{e} escadron territorial du train à Orange.

Comme son père, il devient représentant de commerce et s'engage dans la politique assez jeune dans le parti Radical. Le 18 décembre 1902, il épouse Victorine Andréoli, mais malheureusement ce mariage ne durera pas, sa femme décédant quatre ans plus tard, le 16 septembre 1906. Quelques temps après, il reprend le café de ses parents "l'Estérel[2] à Fréjus où il habite place Saint Nicolas.

Canon de 200 mm

Il est rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale, le 2 août 1914. Il retrouve son régiment du train, mais est rapidement transféré au 11^{e} régiment d'artillerie à pied avec le grade d'adjudant, puis dans le 14^{e} d'artillerie et le 11 juillet 1915 dans le 104^{e} régiment d'artillerie lourde où il est nommé sous-lieutenant. Il passe deux ans de la guerre sans aucune blessure majeure, mais le 18 juillet 1916 il est victime d'un accident pendant qu'il surveillait l'embarquement des canons de sa section pour rejoindre le front de la Somme. Le chauffeur d'un train commet une erreur en percutant à vive allure les wagons ou il se trouvait, en l'éjectant sur le quai où il fait une chute d'un mètre cinquante de hauteur.

Renvoyé à l'arrière pour être soigné, il subit un grand nombre d'opérations et est déclaré "hors de combat" jusqu'à la fin de la guerre. Suite à cet accident il développe une fistule assez grave.

1 Archives départementales du Var, 2 MI EC 2902 R1.
2 Le café existe toujours avec le même nom et est situé avenue du Général-de-Gaulle

Il est radié des cadres de l'armée le 17 juin 1922 avec pension d'invalidité permanente de 65%[3].

Veuf depuis près de 20 ans, Marius Coullet se remarie le 30 juin 1924 à Fréjus[4] avec Marcelle Payan, née le 23 septembre 1892 à Barjols, fille de François Payant voiturier et de Marguerite Blanc. Directrice d'école primaire, elle était très appréciée comme institutrice et les nombreux témoignages parlent d'une personne extrêmement gentille dont se souviennent de nombreux enfants de Saint-Aygulf. Elle décéda le 16 mars 1984 au vénérable âge de 92 ans.

Le 21 février 1932, Marius Coullet et son épouse achètent la villa 'Li Suve' à Saint-Aygulf. C'est une petite maison de huit mètres sur huit, élevée sur un étage, qui possédait son propre puits. Située sur l'avenue Carolus-Duran, près de la batterie de Saint-Aigour, elle a été construite en 1896[5]. Après le décès de Marcelle Payan elle est devenue un hôtel qui existe toujours. La villa a été modifiée deux fois, une première fois en 1956 avec l'ajout d'un toit terrasse, puis dans les années quatre-vingt-dix avec l'édification d'une extension.

L'hôtel Escale au Soleil (ex villa Li-Suve)

Sa carrière politique

Celle-ci doit être replacée dans le contexte de l'époque et le climat politique régnant à Fréjus au lendemain de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Le début du siècle en France est très conflictuel entre les catholiques et la gauche radicale. Tout débute en 1902 quand Émile Combe devient président du Conseil. Anticlérical convaincu, il se lance dans un grand nombre de réformes comme la fermeture de 3 000 écoles catholiques sans contrat, de nombreuses congrégations et leurs occupants étant expulsés manu militari. La loi du 7 juillet 1904 va encore plus loin et enlève la possibilité de prêcher et les congrégations enseignantes doivent disparaître sous un délai de dix ans. L'affaire de la basilique du Sacré-Cœur en 1904 que la République veut transformer en maison du peuple menace le pays d'implosion En 1905 la loi de séparation de l'Église et de l'État est votée ; elle est très critiquée par le pape Pie X.

C'est dans ce contexte que Marius Coullet commence sa carrière politique. Il est important de savoir qu'il avait été initié à la franc-maçonnerie en 1907 dans la loge *L'Égalité* de Draguignan, Grand Orient de France. Il est correspondant du *Petit Provençal*, élu au conseil d'arrondissement en 1907 qu'il préside en 1909. En 1910 il est élu conseiller général du canton de Fréjus, rôle dans lequel il sera très actif pendant 12 ans, notamment dans le domaine du transport[6]. Il a ainsi beaucoup milité pour l'ouverture d'une ligne Fréjus-Fayence et pour que les gares de Draguignan et de Meyrargues restent ouvertes jusqu'à midi le dimanche et les jours fériés. Il se représente en mai 1922, mais sera battu par 1661 voix contre 1436 par l'avocat raphaëlois Auguste Reynaud, élu sous l'étiquette « candidat socialiste républicain d'union des gauches ».

Au niveau municipal, Marius Coullet s'était présenté sans succès aux élections de 1908. En 1910, suite au décès le 30 janvier du maire Jean-Félix Arluc puis de celui, le 12 mai, de son

3 Voir le dossier militaire de Marius Etienne Joseph Coullet n° 2186 (cote : AD 06, 1 R 506, page n° 217).
4 Voir l'acte de mariage Coullet et Payan, le 30 juin 1924 à Fréjus (cote : AD 83, 7 E 65_92).
5 Voir la case de la matrice cadastrale des propriété bâties n° 793 (cote : AD 83, 3Pp803).
6 Voir les délibérations de juin et septembre 1911et d' octobre 1912 (cote : Gallica bpt6k5841744x, bpt6k5831329k, bpt6k5836562f)

successeur Esprit Jullien, des élections complémentaires ont lieu. Coullet, habitant place Agricola, intègre le conseil municipal le 6 mars avec Bertrand et Alleman. Paul Goujon est élu maire le 3 juillet.

Au conseil municipal du 1er janvier 1911, Félix Guillibert, l'évêque de Fréjus, ex-professeur de philosophie de Charles Maurras, demande à louer l'évêché (évalué par les inventaires de mars 1906 à 100 000 F, coûtant à l'État 65 000 F et au département 15 000 F). Par 19 voix contre 6, le conseil accepte, pour une durée de 18 ans. Coullet proteste. « Il vocifère, on ne sait pas pourquoi » écrit *La République du Var* du 2 janvier. Les protestations sont si violentes que le maire Goujon ordonne l'évacuation de la salle et l'expulsion de Coullet ! À la suite de cet incident, Coullet, Frédéric Bertrand, Dominique Alleman, Charles Sénéquier et Joseph Giraud démissionnent. Des élections complémentaires ont lieu le 29 janvier. Les 5 sont réélus, Charles Davin remplaçant Joseph Giraud. Victoire républicaine avec manifestation après proclamation des résultats ! Mais l'ambiance est tout sauf apaisée, les conseillers s'écharpant à travers la presse locale[7].

En 1912, suite à la démission du maire Paul Goujon, une nouvelle élection est ordonnée et, avec un score de 500 voix sur 835 votants, le parti républicain l'emporte à Fréjus, avec à sa tête Marius Coullet âgé de 37 ans. C'est la première fois que la commune porte à sa magistrature quelqu'un qui n'est ni un notable, ni issu du monde agricole et qui, de surcroît, est membre du Parti Radical. Il aura donc fallu 1911, après les crises religieuses et viticoles pour qu'un maire républicain soit élu à la mairie du siège de l'évêché.

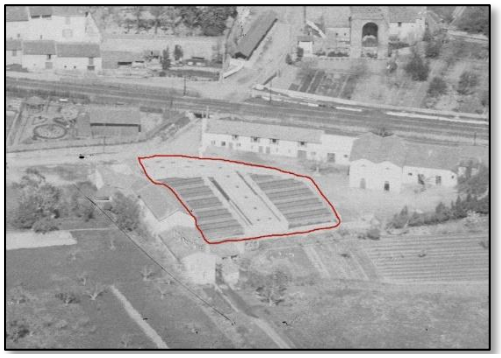

La station d'épuration rue des Moulins en 1920

Sa première décision et de transférer les services municipaux, la poste et le tribunal dans l'ancien évêché grâce à un emprunt de cent mille francs. Très actif dans ses fonctions, il lance de grands travaux et fait installer un système d'égouts avec une première station d'épuration. Il en profite aussi pour reprendre la main sur la station balnéaire de Saint-Aygulf qui périclitait après le scandale de la Société des Chemins de Fer du Sud de la France[8] et il y installe un premier système d'égout avenue Alfred de Musset.

C'est aussi à cette époque qu'il comprend l'importance du tourisme pour la ville de Fréjus. Illance la création de Fréjus Plage en utilisant le boulevard de la Mer créé vingt ans plus tôt[9]. Le succès est assez rapide car l'emplacement choisi est une continuité directe du chemin vicinal n° 11 dit du bord de mer que Félix Martin avait prolongé [10].

Le café de l'Esterel au début du siècle

En 1914, il est rappelé sous les drapeaux et profite d'une permission de deux mois pour installer des militaires dans l'hôpital civil par une convention approuvée par le conseil municipal le 6 décembre[11].

7 Voir *La République du Var* et *Le Petit Var*
8 Voir mon premier volume de l'histoire de Saint-Aygulf (cote : AD83, 500 J 34).
9 Le boulevard de la Mer est la première tentative touristique de Fréjus par le maire monsieur Decuers.
10 En 1885, pour relier Saint Raphaël à la station de Saint Aygulf dont il assurait la promotion à travers la Société des terrains de la Méditerranée dont il était le président ; Félix Marin avait créé sur le territoire de Fréjus le CVO n° 11.
11 Voir la délibération du conseil municipal de Fréjus n° 12 du 6 décembre 1914 (cote : Archives Fréjus, 1D 21).

Le 10 mai 1925, son état de santé se dégrade et l'oblige à démissionner de son poste de maire. Quelques années plus tard il s'installe à Saint-Aygulf où il achète une maison, puis il devient juge de paix suppléant jusqu'au 6 juillet 1944 et aussi président du syndicat d'initiative de la station balnéaire.

À cause de son accident, il finira sa vie aveugle et décède à son domicile le 28 septembre 1953. On se souviendra de lui comme d'un bon gestionnaire, qui a fait évoluer sa commune par la mise en place de nouvelles infrastructures comme l'eau, les égouts et le téléphone tout en essayant de développer son attrait touristique, mais quelques événements liés au climat politique du début du XX^{e} siècle, marqués par les très vives oppositions entre « laïcards » et « calotins » laisseront d'autres souvenirs…

Un événement particulier symbolique : le scandale de la fête de la Saint-François

Depuis la séparation de l'Église et de l'État, les processions religieuses sont interdites sur la voie publique, à l'exception de celles qui ont un caractère historique. Il y avait bien à Fréjus le cinquième dimanche après Pâques la fête de Saint-François de Paule donnant lieu à différentes animations, mais aucune à caractère religieux, ce qui faisait qu'elle était ignorée par l'évêque. Vers 1920, une association propose de faire revivre la fête religieuse et veut organiser le passage d'un cortège sur le parvis de la cathédrale, juste en face de la mairie.

Procession et bravade de la Saint François de Paule

L'histoire est racontée par Marcel Foucou[12], qui était enfant de cœur à cette époque et présent lors de cette affaire[13]. Il décrit une journée tendue où Marius Coullet après plusieurs discussions houleuses, refuse catégoriquement la cérémonie. L'association joue sur le fait que si la loi de 1905 interdit les processions, elle autorise les manifestations historiques.

Le 22 avril 1923, monsieur Faroul, président de l'association "Les amis des vieilles traditions fréjussiennes", qui a décidé de défier le maire, organise les festivités historiques. Marius Coullet qui, de son côté, veut frapper fort dès le début de la matinée, fait cerner la cathédrale avec une section de soldats en armes et demande de faire bloquer les autres issues par les gendarmes.

Les esprits sont échauffés, le commissaire de police Canavaggia essaye tant bien que mal de calmer les deux clans prêts à en découdre. C'est alors qu'après la messe les fidèles voulurent sortir mais, refoulés par la police, ils furent bloqués devant l'entrée. Marius Coullet se montra à la fenêtre de la mairie et fut acclamé à la fois par des applaudissements, mais aussi par des huées, ce qui n'arrangea pas les choses. Le curé Salomon, voyant la situation lui échapper et s'attendant au pire, arrêta la procession et la fit retourner dans la cathédrale[14].

Cet événement, qui a failli dégénérer en affrontement entre Fréjussiens, et surtout l'envoi de la troupe devant la cathédrale, a énormément marqué la population. Celle-ci a ainsi gardé de Marius Coullet un souvenir d'intransigeance, ce qui fit oublier le grand administrateur qu'il fut, ainsi que toutes les améliorations qu'il a entreprises pour la commune, sans oublier son héroïsme durant la Première Guerre mondiale. Les maires suivants n'ont pas respecté

12 Marcel Foucou (1914-2016), enseignant et érudit, est l'auteur de nombreux livres et de l'Encyclopédie de la vie fréjussienne (consultable sur le site de la médiathèque de Fréjus).

13 FOUCOU Marcel, « La fête profane », *Encyclopédie de la vie fréjussienne*.

14 Il faudra attendre une dizaine d'année pour voir la procession historique revenir à Fréjus, elle est toujours d'actualité.

la tradition fréjussienne qui veut que l'on donne le nom du prédécesseur à une rue. Il faudra attendre les années soixante-dix pour que soit donné son nom à la petite rue où se trouve sa maison. Quant à la procession historique, elle sera autorisée quelques années plus tard et est toujours présente de nos jours.

La rancune fut tenace. Ainsi, 24 janvier 1949, la mairie de Fréjus étudie une dizaine de demandes d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables : elles sont toutes acceptées à l'exception de celle de Marius Coullet[15]…

Chose assez frappante, en 2018, quand j'ai commencé l'écriture de mon premier livre sur Saint- Aygulf et effectué des recherches sur Marius Coullet, une personne m'a fait une remarque sur un ton désobligeant, en parlant de lui comme d'un laïcard borné et intransigeant, comme quoi la rengaine reste tenace, même près de cent ans plus tard !

Tous mes remerciements à Maurice Mistre, historien dracénois, spécialiste de l'histoire de la franc-maçonnerie de cette ville, pour les nombreuses informations qu'il m'a données.

[15] Voir la délibération du conseil municipal n° 231 du 24 janvier 1949 (cote : Archives Fréjus 210 W 2).